



NIMP 28

Annexe X

NORMES INTERNATIONALES POUR LES MESURES PHYTOSANITAIRES

NIMP 28 – TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

TP X:

Traitement thermique à la vapeur de *Cucumis melo* var. *reticulatus* contre *Bactrocera cucurbitae*

(201X)

Champ d'application du traitement

Ce traitement comprend le traitement thermique à la vapeur du fruit de *Cucumis melo* var. *reticulatus* (melon brodé) avec pour résultat la mortalité des œufs et larves de *Bactrocera cucurbitae* (mouche du melon) au degré d'efficacité déclaré¹.

Description du traitement

Nom du traitement	Traitement thermique à la vapeur de <i>Cucumis melo</i> var. <i>reticulatus</i> contre <i>Bactrocera cucurbitae</i>
Principe actif	Sans objet
Type de traitement	Physique (traitement thermique à la vapeur)
Organisme nuisible visé	<i>Bactrocera cucurbitae</i> (Coquillett) (Diptera: Tephritidae)
Article réglementé visé	Fruit de <i>Cucumis melo</i> var. <i>reticulatus</i> (melon brodé)

¹Le champ d'application des traitements phytosanitaires exclut les questions liées à l'homologation de pesticides ou à d'autres exigences nationales relatives à l'approbation des traitements par les parties contractantes. Les traitements adoptés dans le cadre de la CIPV peuvent ne pas fournir d'informations sur des aspects spécifiques concernant la santé humaine ou la sécurité sanitaire des aliments, lesquels devraient être traités à l'échelle nationale avant approbation d'un traitement par les parties contractantes. En outre, les effets potentiels des traitements sur la qualité des produits sont pris en compte pour certaines marchandises hôtes avant l'adoption internationale desdits traitements. Cependant, l'évaluation des éventuels effets d'un traitement sur la qualité des marchandises peut nécessiter un examen complémentaire. Il n'est fait aucune obligation aux parties contractantes d'approuver, homologuer ni adopter lesdits traitements en vue de les appliquer sur leur territoire.

Programme de traitement

Exposition dans une étuve humide:

- à une humidité relative de minimum 95 %;
- à une température de l'air augmentant de la température ambiante à plus de 46 °C;
- pendant trois à cinq heures, jusqu'à ce que la température au cœur du fruit atteigne 45 °C;
- puis pendant 30 minutes à une humidité relative de minimum 95 % à une température de l'air de 46 °C et à une température de la pulpe du fruit de minimum 45 °C.

À l'issue du traitement, les melons devraient être refroidis à température ambiante pour que la température au cœur tombe en dessous de 30 °C.

L'efficacité et le seuil de confiance du traitement se situent à la dose efficace (DE)_{99,9889} au niveau de confiance 95 %.

La température de la marchandise et l'humidité relative devraient être surveillées continuellement à des intervalles de moins de 1 minute pendant le traitement et ne devraient pas descendre en dessous du niveau déclaré.

Autres informations pertinentes

Pour évaluer ce traitement, le Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (GTTP) a examiné les questions relatives aux régimes de température et au conditionnement thermique, en tenant compte des travaux de Hallman et Mangan (1997).

Ce programme de traitement s'appuie sur les travaux de Iwata *et al.* (1990). Il a été mis au point en utilisant le cultivar «Earl's Favourite» de *Cucumis melo* var. *reticulatus*.

Le fruit peut être endommagé si la température au cœur dépasse 47 °C.

Bibliographie

- Hallman, G. J. et Mangan, R. L.** 1997. Concerns with temperature quarantine treatment research. In G. L. Obenauf (sous la direction de). *Proceedings of the 1997 Annual International Research Conference on Methyl Bromide Alternatives and Emissions Reduction*, San Diego, Californie (États-Unis d'Amérique), 3-5 nov., pp. 79-1-79-4. Consultable à l'adresse <http://www.mbao.org/mbrpro97.html> (consulté en septembre 2010).
- Iwata, M., Sunagawa, K., Kume, K. et Ishikawa, A.** 1990. Efficacy of vapour heat treatment on netted melon infested with melon fly, *Dacus cucurbitae* Coquillett (Diptera: Tephritidae). *Research Bulletin of the Plant Protection Service*, Japon, 26: 45-49.

Étapes de la publication

Cet encadré ne fait pas officiellement partie de la norme.

Le traitement est soumis au GTTP en 2006.

Le texte est actualisé en juillet 2010.

Il est approuvé par décision électronique 2011-05 du CN aux fins de la consultation des membres.

2011-07 Consultation des membres en juin 2011.

2011-12 Le GTTP répond aux observations du CN.

2012-05 La décision électronique du CN est renvoyée au GTTP.

2012-12 Le GTTP révisé.

2013-02 Une lettre est envoyée à l'auteur de la proposition.

2013-07 Le GTTP examine la réponse du demandeur et recommande le texte au CN pour adoption par la CMP.

NIMP 28. 2007: **Annexe XX** Traitement thermique à la vapeur de *Cucumis melo* var. *reticulatus* contre *Bactrocera cucurbitae* (201X), Rome, CIPV, FAO.

Dernière modification des Étapes de la publication: octobre 2013.